

GENERATEUR PHOTOVOLTAIQUE RACCORDE AU RESEAU (COMPETENCE ELECTRICITE)

PROGRAMME

Durée : 21 heure(s) sur 3 jour(s)

SEQUENCE 1 : Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et autres.

Marché du PV, Le potentiel de l'énergie solaire, Contexte environnemental, Le coût matériel, Labels / Signes de qualité, Contexte RT 2012

Les incitations financières / tarif de rachat de l'électricité, Le dossier administratif à remettre au client tout au long de l'installation

Le module solaire, modules PV, rendement, caractéristiques, L'onduleur

SEQUENCE 2 : Concevoir et dimensionner une installation au plus juste en fonction des besoins et de l'existant

Les différents types d'installations PV avec principe de fonctionnement PV d'une manière globale, Productivité en fonction de l'orientation / inclinaison et du lieu géographique, Les masques, Le type d'implantation capteurs

Protection des biens (protection contre la foudre...), Sécurité et accès au toit pour la pose de capteurs solaires

SEQUENCE 3 : Organiser les points clefs de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur

Protections des intervenants sur chantiers et utilisateurs, protection contre les chocs électriques,...)
Fiche action sur différents risques partie DC et AC

Cette séquence est composée de 3 TP :

- TD1 : 9kWc
- TP 3 : Mise en service au niveau de l'onduleur et contrôle de l'installation avec la fiche de contrôle
- TP4 : Contrôle de la pose des capteurs solaires et raccordement

SEQUENCE 4 : Planifier la maintenance de l'installation

Parties sur les différents points à vérifier lors d'une maintenance préventive
Les filières de recyclage

Les principaux sinistres (défaut d'isolement, arc électrique, incendie)

■ PUBLIC

Chefs d'entreprise, chargés d'affaires, conducteurs de travaux, personnels de chantier.

■ PRE-REQUIS

Le participant maîtrise l'installation électrique basse tension et est informé des risques électriques de l'habilitation BR

■ EVALUATION

Questionnaire d'entrée en formation, questionnement oral, évaluations pratique, QCM de validation des acquis, attestation de stage délivrée en fin de formation.

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et autres. Concevoir et dimensionner une installation au plus juste en fonction des besoins et de l'existant. Organiser les points clefs de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur. Planifier la maintenance de l'installation

■ METHODES

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques. (Taux de satisfaction : 68% ; Taux de réussite : 96% ; Taux de d'abandon : 0%)